



## Retraite anticipée longue carrière

Par **toubabou**, le **15/08/2015** à **16:12**

Bonjour,

Je suis né le 23 février 1956, et j'ai débuté ma carrière en Avril 1974, j'ai déjà mes 166 trimestres de cotisations. Puis-je bénéficier de la retraite à 60 ans.

Si oui, puis-je imprimer et envoyer à ma caisse de retraite un formulaire de demande de retraite anticipée.

J'ai eu 1 enfant et n'ai pas eu durant ma carrière d'arrêt de travail de longue durée.

Merci de votre réponse.

toubabou

Par **P.M.**, le **15/08/2015** à **17:03**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisqu'il s'agit du code de la Sécurité Sociale...

A priori, vous pouvez envoyer une demande pour savoir si vous répondez aux critères pour avoir droit à la retraite anticipée...

Par **cbianca**, le **28/08/2015** à **12:00**

Bonjour toubabou,

Je suis dans votre cas, je dois attendre l'âge de 60 ans pour pouvoir partir à la retraite.

Il vous faut prendre un RDV avec un conseiller de l'assurance retraite 6 mois avant pour connaître vos droits et lancer la procédure.

bonne journée